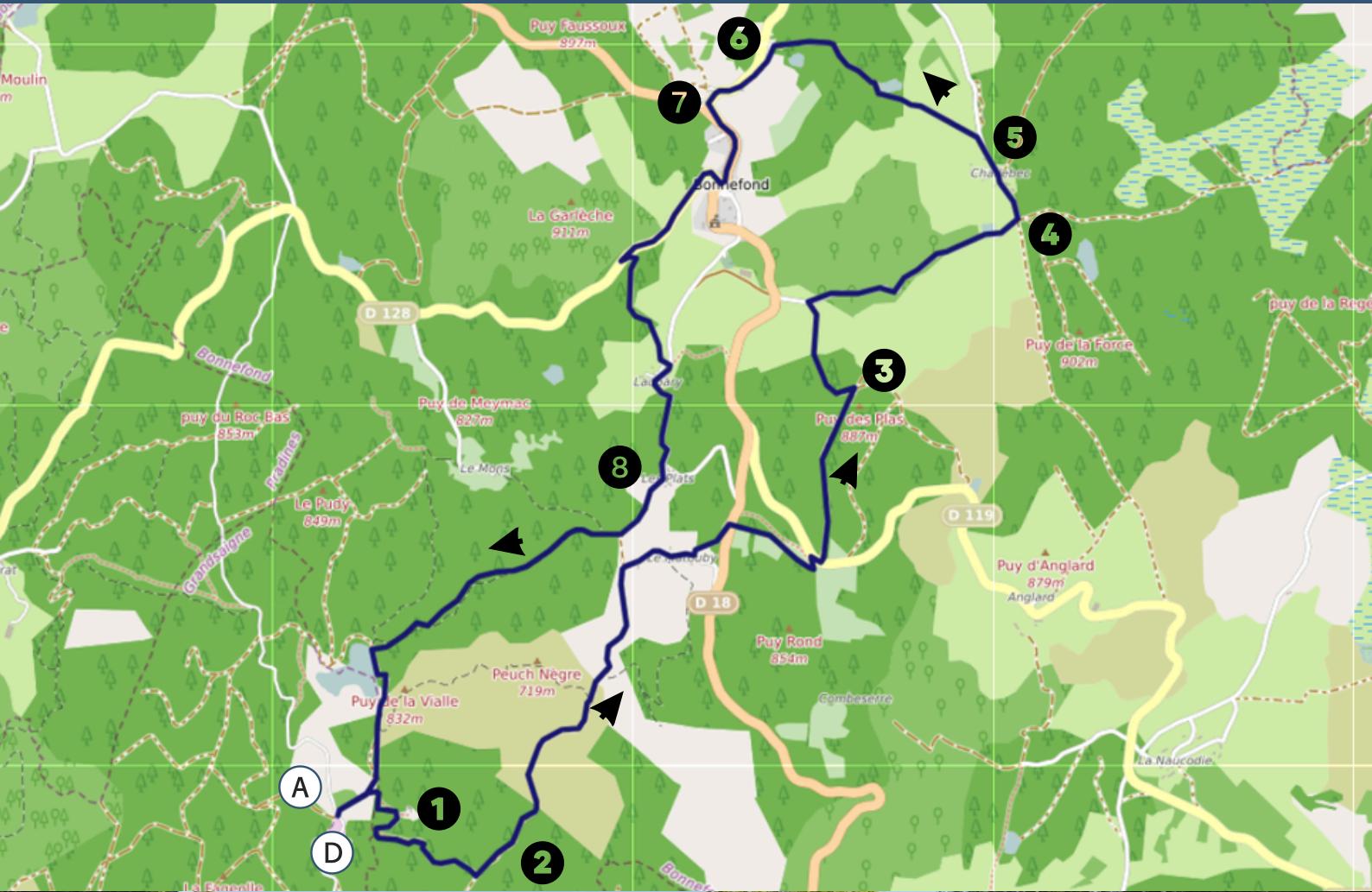


Circuit n°2 : Grandsaigne Clédat - Chadebec - Clédat

13.9 km - 4h - Dénivelé : 405 m



Un village abandonné, un panorama, des éléments de patrimoine incitent à une découverte en pleine nature. A partir de Clédat, ce circuit vous permet d'apprécier les paysages de haute Corrèze à travers bois, certains éléments historiques (maquis des Bordes), le riche patrimoine du secteur (pont des Pias, moulin de Chadebec, puits à balancier...).



Village abandonné de Clédat



- 1** Au départ, parking de Clédat, suivez la direction du Rocher. A 200 m, prendre le sentier à droite qui après 200 m arrive au Rocher aux Jonquilles. Passer sur le rocher puis à droite entre les blocs de granite et reprendre le sentier qui serpente à travers d'un bois de feuillus jusqu'à la piste des Bordes.
- 2** Prendre à gauche (GR 440) ; après 200 m, passer la stèle. Continuer cette piste sur 1,5 km. Prendre à droite, traverser Le Marouby. Avant la sortie du village, repérez à gauche le chemin qui monte à la D18. (point d'eau au trop-plein du captage). Traverser la route et emprunter le chemin balisé qui longe des prairies. A la D119, prendre à gauche sur 80 m puis à droite un chemin qui monte et passe à proximité du relais téléphonique. Croiser l'ancien chemin Bonnefond-Anglard.
- 3** Poursuivre jusqu'au Menhir du Pilard. Revenir sur ses pas pour reprendre le chemin direction Bonnefond, à droite.
- 4** Retrouver la route communale à prendre à gauche jusqu'à Chadebec altitude 910 m.
- 5** Poursuivre la route sur 180 m, puis un chemin à gauche . Etang et moulin de Chadebec ancienne propriété des moines cisterciens d'Aubazine (espace pique-nique au bord de l'étang).
- 6** Continuer le chemin jusqu'à la D157, à gauche vers Bonnefond.
- 7** Suivre la D157, puis la D18 jusqu'à l'église de Bonnefond. Face à l'église, emprunter la D128 direction Pradines sur 700 m puis un chemin à gauche jusqu'à Laubary, passant par la fontaine de Lapier. Traverser Laubary.
- 8** Après les Plas, prendre un chemin à droite. Poursuivre le sentier tout droit sur 1,4 km (passage à gué). Atteindre l'étang du Theil, propriété de l'ONF. Passer sur la digue et suivre la piste, l'arrivée à Clédat est à 1 km.

